ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorée de valeur du Huitième District,

Portant le No 2214 rue Delachaise, entre le rues St David et St André.

Security Building and Loan Association vs Joseph Barna et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,400—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Neuvième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Foucher, St David et St André, désigné comme lot No quatre de l'îlet No 52, et mesurant trente pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds de sept pouces et une ligne de face à la rue Foucher et cent trente-deux pieds un pouces et une ligne sur la ligne du lot No trente et sept vingt-neuf pieds huit pouces sur la ligne du lot No cinq du dit îlet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shér Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert,

Les bâtisses portant le No 5005 rue Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs John P. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans la partie de cela communément appelée le Faubourg Avart, désigné par les numéros sept et huit, dans l'îlet No neuf, borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée), Robert Semat et Annunciation, d'après le plan dressé par Wm Forshey, voyer, et déposé en l'étude de C. C. Lafreyere, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: Le lot No 7 mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds de largeur dans le fond sur cent un pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté séparant du lot No 8, et ayant trois pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée; et le lot No 8 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert, et mesurant trente pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade sur la rue Robert de cent pieds sur la ligne le séparant du lot No 7, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et huit lignes et trente pieds de largeur dans le fond, et tout au mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zach. Spearing, avocat pour la plaignante.
26 av—26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée de rapport située rue des Rues Esplanade et Dorgenois et du Quartier,

Bâtisses portant le No municipal 2454 rue Esplanade.

Mme Mary C. Getman vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,262—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et appartenances en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 87, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante-seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cents pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit îlet de ladite rue Quartier, sur laquelle il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot ou portion de terre formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.
4 avril—4 11 18 25—mai 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1763 rue Prosper (maintenant N. Derbigny), entre les rues Annette et St Antoine.

Marcel Bernard vs St-John Baptist Divine Church Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Annette, St-Antoine et Seitelle, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Prosper sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.
26 avril—26— mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme No 2539 rue Douane, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Adolph Rocquet vs Mme Augusta Beahler et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,487—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 230, borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5; ils sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds, un pouce de face à la rue Douane sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henry Chiapella, avocat, pour le plaignant.
25 av—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District

Connue comme Nos 1826 et 1828 rue Thalie, entre les rues Dryades et Baronne, pourrait être facilement loué à $15 chaque côté par mois ou $360 par an. Joli voisinage, à proximité immédiate du marché Dryades.

Mme Hanora McCarthy vs Mary Buss, tutrice, et Wm Buss, co-tuteur Dominique Katy Cassenax.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,509—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le lot No 11 dans l'îlet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Melpomène, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Thalie sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec les améliorations qui s'y trouvent désignées comme les Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. R. Forman, avocat pour la plaignante.
25 avril—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District

Connue comme Nos 1826 et 1828 rue Thalie, entre les rues Dryades et Baronne, pourrait être facilement loué à $15 chaque côté par mois ou $360 par an. Joli voisinage, à proximité immédiate du marché Dryades.

Mme Hanora McCarthy vs Mary Buss, tutrice, et Wm Buss, co-tuteur Dominique Katy Cassenax.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,509—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le lot No 11 dans l'îlet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Melpomène, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Thalie sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec les améliorations qui s'y trouvent désignées comme les Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry Chiapella, avocat, pour le plaignant.
25 av—25—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Dans l'affaire de la "Interstate Land Company Limited," demandant possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 574—En vertu d'un writ de fieri facias contre la "New Orleans Real Estate Company, Limited et en faveur de la "Interstate Land Company, Limited," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli; cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond; cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr., passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, le dix sept décembre A D 1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning étant la même propriété que Joseph D. Taylor, a acquise à une vente publique faite par Victor Maubernet, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 39,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—; le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des hypothèques dans cette ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite Cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat d'après un acte passé pardevant C. G. Robertson, notaire public, daté le 18 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall avocat pour le plaignant.
25 av—25 26 28 - mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Calliope et Delord, et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St-Charles.

Albert McLelland vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,488—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli; cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond; cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr., passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, le dix sept décembre A D 1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning étant la même propriété que Joseph D. Taylor, a acquise à une vente publique faite par Victor Maubernet, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 39,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—; le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des hypothèques dans cette ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite Cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat d'après un acte passé pardevant C. G. Robertson, notaire public, daté le 18 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall avocat pour le plaignant.
25 av—25 26 28 - mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Dans l'affaire de la "Interstate Land Company Limited," demandant possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 574—En vertu d'un writ de fieri facias contre la "New Orleans Real Estate Company, Limited et en faveur de la "Interstate Land Company, Limited," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Quatre certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots B, C, D, et E, dans l'îlet 20, Bartheville, bornés par la propriété Foucher, les rues Patton, Calhoun et Laurel, et mesurant chacun trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la propriété Foucher sur cent dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur une ligne de côté et cent vingt pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
John Dymond, Jr., avocat pour la plaignante.
18 av—18 25—mai 2 9 16 22

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE signé ce 28me jour d'avril 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Robert Aitken, No 62,833, je vendrai à l'enchère publique, à l'entrée de la Cour Civile de District, SAMEDI le 10 mai 1902, à 10 heures A. M., la propriété des mineurs en ceci ci-Homestead réclamé et plus complètement décrit dans l'inventaire.

PETER W. AITKEN, Tuteur.
John B. Fisher et Conrad G. Collins, avocats
29 avril—29—mai 2 8

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur DU

Deuxième District.

Nos 822-824 rue Hôpital.

Entre les rues Bourbon et Dauphine

LOUIS BAUER ET AL VERSUS ULYSSES ARATA ET AL.

No 67,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune— MERCREDI, le 4 juin 1902, il sera vendu aux enchères publiques, à midi, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et in, en Cour ouverte le 28 avril 1902, et jugement signé en Cour ouverte le 28 avril 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No Soixante dix neuf (79), borné par les rues Hôpital, Ursulines, Dauphine et Bourbon, lequel dit lot mesure, plus ou moins, trente deux pieds (32) à la rue Hôpital sur cent cinquante pieds (150) de profondeur, plus ou moins; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage couverte en ardoises avec 4 chambres, bâtisse à deux étages avec 4 chambres, deux autres bâtisses avec quelques 5 ou 6 chambres, etc.; connue par les Nos municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Termes et conditions- La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit, et de transférer la police aux porteurs des billets et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il aura le droit aux loyers qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B Claiborne, avocat.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGNIFIQUE Résidence Double,

Nos 318-320 rue Sud Miro,

Entre les rues Palmyre et Banks.

Veuve Jos. Seppelt vs Joséphine Schmitz et al.

No 67,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 4 juin 1902, à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte 1er avril 1902 et jugement signé en cour en pleine séance le 24 avril 1902 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée; la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No cinq cent vingt cinq (525) borné par les rues Sud Miro, Galves, Banks et Palmyre, lequel lot mesure vingt huit pieds sept pouces et une ligne (28' 7" 1''') de face à la rue Sud Miro sur cent quarante deux pieds sept pouces (142' 7") de profondeur et est désigné par le numéro vingt et un (21) de l'îlet numéro vingt six (26) sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de F. C. Cuvillier, par un acte du 10 octobre 1853, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 318 et 320 rue Sud Miro.

Les améliorations consistent d'une magnifique résidence double à un étage couverte en ardoises avec six chambres, deux bâtisses dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie de cela, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit, et de transférer la police aux porteurs des billets et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il aura le droit aux loyers qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sept lots de choix pour bâtir dans le sixième district.

Succession de Mme Emma H. Phelan

No 67,460 — Division E. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 5 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 30 avril 1902, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Sept certains lots de terre situés dans la 6ième division de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Soniat, Robert et Constance, ayant tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après le plan à la Bourse, et mesurant comme suit: les lots A, B, C, D, et E, ont face à la rue Magnolia et mesurent chacun 30 pieds de face sur une profondeur égale entre lignes parallèles de 140 pieds. Les lots F et G ont face à la rue Robert et mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 2 lignes sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots devant être vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs ou acquéreurs portant 7 pour cent par an d'intérêt et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant H. B. Trist, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs

4 mai—4 11 18 25 - juin 1 5

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le mardi, 20 mai 1902.

No 1517 rue Lafayette,

Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héritiers de Pierre Setze.

No 66 871—Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 2 avril 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désigné comme partie du lot No cinq sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Laraeche, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds cinq pouces et une ligne et demie de façade sur la rue Lafayette par cent six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Howard. Etant la même propriété qui fut acquise par Pierre Setze par acte pardevant J. D. Larecche, notaire, date le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio 30.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.
16 av—16 20 27—mai 4 11 18 20

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ Du Premier District.

Deux Cottages Simples.

Nos 2020 et 2022, rue Poydras.

Entre les rues Prieur et Roman.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de George Martin et als. vs John Martin, un absent.

No 66,540 — Cour Civile de District, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 20 mars 1902, et signé le 26 mars 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Roman, désigné comme lot 15, de l'îlet No 2, et mesurant trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt neuf pieds dix pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 6 dudit îlet; par une profondeur de cent douze pieds, onze pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot 14, et cent quatorze pieds huit pouces sur la ligne le divisant du lot No 16 dudit îlet.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur; devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, Hennen Building, aux frais de l'acquéreur. Jos. Lautenschlaeger, avocat pour les plaignants. G. V. Sculat, avocat pour l'absent.
6 avril—6 13 20 27—mai 4 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Eli Johnson.

No 66,713—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, le 15 mai 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu de deux ordres, un signé le 10 février 1902, et un signé 11 avril 1902 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14, dans l'îlet No 27, borné par les rues Chestnut (maintenant Audubon), Broadway, Elizabeth et Ferdinand, mesurant trente pieds de face à la rue Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations contenant un cottage simple de trois chambres, etc., sur rue en gravois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente, assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres du R. I., faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 avril—13 20 27—mai 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Andrew G. Holz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 67,611—Division E—Attendu que Hermina Cheval, veuve de Frederick Walter Farr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire d'elle dans la succession de feu Andrew G. Holz décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — W. McL. Fayssoux, Andrew H. Wilson, avocats.
2mai—2 6 11

Succession de Henriette M. L. Pichot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 65,501 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. Maxime Queyrouze exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. F. J. Dreyfous, avocat
1er mai—1 5 10

Succession de Joséphine Hornung, veuve en premier mariage de Jacob Muller, en deuxième mariage de Louis Lambert, et en troisième mariage de Miles Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67 596—Division B.—Attendu que Louis Alexander Lambert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Hornung, veuve en premier mariage de Jacob Muller, en second mariage de Louis Lambert et en troisième mariage de Miles Lee, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Eli P. Foley, avocat
3 mai—3 7 12

Succession de Henri Nisier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 66,922—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John M. Vergnole, Peter Gesmat et Cyprien Fabaros, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas F. Claiborne, avocat
3 mai—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonnes propriétés de résidence du Troisième District à l'encan. Nos 15 1-1503, 150-, 1507, 1509 1511, 1513-15 5 rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E—No 68 292—Mlle Alida Este le Besnard et al vs Ernest Besnard.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mlle Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard, Joseph L. Onorato, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci-après—

PREMIÈRE PROPRIÉTÉ

Un certain lot de terre, avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet 626, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robertson et Lafarpe, désigné comme lots A sur un devis de C. Lucas Lewis député voyer de ville, daté Nouvelle Orléans le 27 août 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonnet, notaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès-ci-dessus intitulé

Lequel lot est composé des parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après le dit devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur